

SOINS PALLIATIFS ETHIQUE-EHPAD

Quelles sont les limites

LES SOINS PALLIATIFS

- Une priorité des pouvoirs publics
 - Plan 2008-2012
 - Circulaire du 15 juillet 2010
- Un travail en équipe multidisciplinaire
- Inscrits dans le projet d'établissement afin de répondre aux référentiels qualité auxquels sont soumis les ehpad.

EMASP

- Caractère indispensable du partenariat entre un Ehpad et une EMASP
- Mise en place avec l'équipe de l'Ehpad d'un protocole du résident en soins palliatifs (importance de l'implication du MT)
- Soutien important aux familles de ces résidents
- Soutien non moins indispensable aux équipes de l'Ehpad

FORMATION A LA PRISE EN CHARGE PALLIATIVE

- Point essentiel et indispensable pour mettre en place une prise en charge de qualité
- Permet un apprentissage théorique homogène des équipes (clinique, psychologique et éthique)
- Permet de comprendre et de gérer la plupart des situations anxiogènes.
- Permet la concertation plus facile entre les équipes (on parle de la même chose)

LIMITES DE CETTE PRISE EN CHARGE

- Manque actuel de formation très important des personnels soignants.
- La formation initiale est indispensable mais doit se poursuivre par une formation continue.
- Manque en quantité de personnels et surtout la nuit (existe-t-il des propositions réalistes pour progresser)
- Ne pas oublier l'éthique, on travaille avec et pour des humains, la recherche d'un consentement aux protocoles mis en place doit être permanente

CONCLUSION

- Démarche palliative inscrite au sein du projet d'établissement
- Très tôt après l'accueil d'un résident les dispositions de fin de vie doivent être discutées (anticiper)
- Acquisitions par les soignants des Ehpad de compétences en prise en charge palliative
- Ne jamais mettre de côté les questions éthiques dans les prises de décisions.
- Travailler, travailler, travailler..... afin que les Ehpad deviennent aussi un lieu de fin de vie acceptable.